



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 20 avril 2016 — N° 164

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Chester Turnbull pour sa contribution au développement des télécommunications aux Îles-de-la-Madeleine.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats des prix Major Desjardins.

Mme Tremblay (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire du concours Mini-Stars du Club Optimiste de Saint-Émile.

M. Lamontagne (Johnson) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Théâtre de la Dame de cœur.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Frank Mansi, ex-enseignant et citoyen engagé de Chomedey.

20 avril 2016

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Florence Mongeon pour sa contribution à la communauté de Lochaber-Partie-Ouest.

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Nicole Reinesch et au Centre de bénévolat de Saint-Basile-le-Grand inc.

M. Huot (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de souligner le Mois de la sensibilisation à la maladie de Parkinson.

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration afin de souligner la tenue de la Marche Innu Meshkenu, un parcours de plus de 6 000 kilomètres pour l'éducation et la persévérance.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean Martin, journaliste et chef d'antenne à Radio-Canada.

À 9 h 52, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

20 avril 2016

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 597 Loi modifiant la Loi concernant la lutte contre la corruption afin que le commissaire à la lutte contre la corruption soit une personne désignée par l'Assemblée nationale

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 597.

Dépôts de documents

Mme Vallée, ministre de la Justice, dépose :

Les prévisions budgétaires du Comité de la rémunération des juges, pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2016.

(Dépôt n° 2119-20160420)

Dépôts de pétitions

M. Paradis (Lévis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 049 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien des activités de la Clinique de procréation assistée du CHUM.

(Dépôt n° 2120-20160420)

20 avril 2016

M. Ouellet (René-Lévesque) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 755 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une modification de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

(Dépôt n° 2121-20160420)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Ouellet (René-Lévesque) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 835 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une modification de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

(Dépôt n° 2122-20160420)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Mme Roy (Montarville), conjointement avec M. Drainville, leader de l'opposition officielle, et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant le financement des partis politiques; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

20 avril 2016

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Billette, whip en chef du gouvernement, conjointement avec M. LeBel, whip en chef de l'opposition officielle, Mme David (Gouin) et Mme Roy (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que la fête nationale est la fête de l'ensemble des Québécoises et des Québécois;

QU'elle demande aux membres du Bureau de l'Assemblée nationale de discuter de l'enregistrement de tous les vœux par les parlementaires, afin de statuer sur ceux-ci, en considération notamment des coûts qui y sont associés.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier) présente une motion concernant le Programme des travailleurs étrangers temporaires; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre et compléter l'étude du volet « Énergie et ressources naturelles » des crédits budgétaires 2016-2017 du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles; puis afin de compléter l'étude du volet « Développement nordique » des crédits budgétaires 2016-2017 du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de procéder à l'étude du volet « Enseignement supérieur » des crédits budgétaires 2016-2017 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

20 avril 2016

- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude du volet « Stratégie numérique » et compléter les crédits budgétaires 2016-2017 du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2016-2017 du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de compléter l'étude du volet « Commission de l'accès à l'information » du programme 6 « Accès à l'information et réforme des institutions démocratiques » des crédits budgétaires 2016-2017 du ministère du Conseil exécutif; puis afin de procéder à l'étude du programme 3 « Affaires intergouvernementales canadiennes » des crédits budgétaires 2016-2017 du ministère du Conseil exécutif; enfin, afin d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires 2016-2017 du ministère de la Sécurité publique.

À 11 h 08, conformément à l'article 282 du Règlement, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 21 avril 2016, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON